

### Le Tour de France passe à Amboise

La 108<sup>ème</sup> édition du Tour de France passe par Amboise le jeudi 1<sup>er</sup> juillet aux alentours de 14h30. Cet événement sportif et festif nécessite des aménagements de circulation et de stationnement pour le bon déroulement de la course et pour la sécurité des coureurs et du public. Attention, ce jour-là, Amboise, mais également les villes traversées par les cyclistes seront coupées, rendant les accès de l'est vers l'ouest, et vice-et-versa, difficiles. Il faudra contourner le parcours et prévoir du temps supplémentaire pour vos déplacements.

#### L'itinéraire

Depuis le carrefour de Nazelles-Négron, route départemental RD 952, la course empruntera les Ponts Maréchal Leclerc, le quai du Général de Gaulle, l'avenue des Martyrs de la Résistance, la rue Bretonneau, l'avenue Emile Gounin et se dirigera ensuite vers La Croix-en-Touraine.

#### Les dispositions générales

La circulation de tous les véhicules sera interdite de 9h à 16h sur tout l'itinéraire. **Il sera interdit de traverser les voies de l'itinéraire de la course (sauf pour les services de secours, sapeurs-pompiers, forces de l'ordre).**

Pensez à prévenir vos visiteurs (aide à domicile, portage de repas...) qui auraient besoin de traverser les voies de l'itinéraire pour qu'ils adaptent leurs horaires (avant 9h et après 16h) dans la mesure du possible.

#### Vous résidez sur l'Île d'Or ?

**L'Île d'Or sera bloquée toute la journée.** La circulation sera interdite de 9h à 16h. Prévoyez de ne pas avoir à vous déplacer en voiture ce jour-là ou bien stationnez votre véhicule en dehors des zones du passage du Tour de France.

#### Vous êtes piéton

Pour la sécurité de tous et dans le cadre du plan Vigipirate, le centre-ville d'Amboise sera piéton du quai du Général de Gaulle à la rue Louis XII. Les rues seront bloquées par des plots béton, des véhicules, la police municipale et des agents municipaux.

Les piétons peuvent circuler librement en empruntant les passages piétons sur le parcours. Sur le quai du Général de Gaulle il y a 6 passages piétons. Pour la sécurité des coureurs et des personnes, les spectateurs devront impérativement rester derrière les matérialisations (barrières / rubalisés) placées le long du parcours.

#### Vous habitez le long de l'itinéraire de la course

Rentrez impérativement vos poubelles ainsi que vos véhicules.

#### Fermeture du centre de vaccination et du centre de dépistage « Covid-19 »

Le jeudi 1<sup>er</sup> juillet, le centre de vaccination et le centre de dépistage « covid-19 » seront exceptionnellement fermés.

# VILLE D'AMBOISE

## Communiqué de presse

### Stationnement

Du mercredi 30 juin 20h au jeudi 1er juillet 16h, le stationnement sera strictement interdit des deux côtés des voies de l'itinéraire : sur la RD952, quai du Général de Gaulle, avenue des Martyrs de la Résistance, place Saint-Denis, rue Bretonneau, avenue Emile Gounin. **Tout véhicule stationné dans ces zones du parcours sera mis en fourrière.**

### Des parkings supplémentaires seront exceptionnellement ouverts :

Avenue de Tours (près de la zone de covoiturage), boulevard Anatole France (face à l'école Jules Ferry) et sur le plateau des Châtelliers, rue Augustin Thierry.

### Attention, les parkings suivants seront fermés au public :

Parking des bords de Loire (quai Charles Guinot), parking de l'ancienne caserne des pompiers (rue Grégoire de Tours), parking de la Fontaine de Max Ernst et parking du kiosque (quai du Général de Gaulle). Une partie du parking réservé aux bus de la place du marché sera réservée aux véhicules de secours. Le parking du mail sera partiellement fermé.



**Du mercredi  
30 juin 20h au  
jeudi 1<sup>er</sup> juillet  
16h**

**Jeudi 1<sup>er</sup> juillet  
de 9h à 16h**



### STATIONNEMENT STRICTEMENT INTERDIT

dans le périmètre de la course

**Mise en fourrière des véhicules**

### OUVERTURE DE PARKINGS TEMPORAIRES

av. de Tours, bd Anatole France et plateau des Châtelliers

### CIRCULATION INTERDITE

pour **tous les véhicules** sur l'itinéraire de la course

**TRAVERSÉE INTERDITE** (sauf piétons) tout au long de l'itinéraire Tours-Châteauroux dont Amboise

Renseignements et arrêté municipal : [www.ville-amboise.fr](http://www.ville-amboise.fr)



### Circuler à Amboise le jeudi 1<sup>er</sup> juillet

La course traversera la ville d'Amboise du nord au sud.

La ville sera donc « coupée en deux » ce jour-là. Il ne sera pas possible de traverser Amboise par le centre-ville, ni par la rive nord (RD 952), ni par le sud. Il faudra contourner la ville par le boulevard Saint-Denis Hors et emprunter le pont Michel Debré.

Le département sera également divisé en 2.

Vous habitez au nord d'Amboise, pour aller à Tours, il faudra passer par la commune de Monnaie et rejoindre la route N10.

Vous habitez au sud d'Amboise, pour aller à Blois, vous devrez contourner l'itinéraire en passant par Tours.

Retrouvez toutes les informations sur [www.ville-amboise.fr](http://www.ville-amboise.fr)

Mairie d'Amboise - 60 rue de la Concorde 37400 Amboise

Tél. 02 47 23 47 23

NOUS SUIVRE

